



Bulletin de la Section Académique de Limoges du Syndicat National de l'E.P. de l'Enseignement Public

Déposé le 17 avril 2015

BIMESTRIEL

N°202 MARS-AVRIL 2015

EDITO

Pour d'autres choix de société, pour la défense et le développement des Services Publics !

La réforme du collège, votée le 10 Avril au Conseil Supérieur de l'Education, s'inscrit à rebours des besoins des élèves, notamment de ceux qui sont le plus en difficulté. C'est pourquoi la FSU a voté contre. Cette réforme s'oriente vers une plus grande autonomie des établissements, une multiplication des hiérarchies intermédiaires, une mise en concurrence entre disciplines, enseignants et établissements, elle fragilise la structuration disciplinaire du collège en engendrant toujours plus d'inégalités. Pour le SNEP et la FSU, engager un véritable dialogue autour d'un bilan partagé, devrait constituer une priorité pour le ministère. C'est en portant un projet d'école progressiste, émancipateur, qui combat les inégalités sociales et permet une réelle démocratisation de l'accès aux savoirs et à la culture, que la FSU s'est engagée dans les négociations autour de cette réforme.

C'est aussi par les actions qu'elle propose, que la FSU, s'attache à construire un rapport de force favorable. Dans cet esprit, l'appel à la grève intersyndical du 09 Avril dernier, a permis de dénoncer la politique d'austérité, à laquelle l'éducation n'échappe pas avec les conséquences que l'on connaît (créations d'emplois insuffisantes, dégradation des conditions de travail,...). Ces politiques d'austérité ont également des conséquences néfastes au niveau du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, notamment en la faiblesse des moyens qui lui sont attribués. Ce secteur est de plus en plus fragilisé. La réalité de la situation des agents, dans leurs conditions de travail, dans le détournement de leurs missions, dans la gestion de leurs carrières par les ministères sociaux, est particulièrement préoccupante. Plus largement, la mobilisation du 09 Avril a permis de pointer les conséquences désastreuses du pacte de responsabilité, entraînant 50 milliards de réduction des dépenses publiques et fragilisant ainsi les services publics et la protection sociale. La FSU aspire à une réforme fiscale en profondeur, promise par le candidat Hollande mais toujours repoussée par le Président, afin de garantir une plus juste répartition des richesses créées.

Au lendemain des élections départementales, à l'occasion desquelles les citoyens ont sanctionné la politique gouvernementale, les annonces de Manuel Valls montrent que le gouvernement persiste dans ces choix politiques : « *Ceux qui pensent que nous allons freiner ou stopper les réformes se trompent. Quel que soit le résultat des élections, nous allons les poursuivre* ». Si l'on ajoute à cela, le récent passage en force de la loi Macron à l'Assemblée Nationale, par le recours au 49.3 en première lecture, **le constat du maintien de la ligne libérale choisie par le gouvernement se confirme** : libéralisation du travail du dimanche et de nuit, modifications de l'inspection et de la médecine du travail, facilitation des licenciements, remise en cause des conseils de prud'hommes, libéralisation du transport de voyageurs avec une mise en concurrence entre voies routières et ferroviaires, etc.

Toutes les forces progressistes, dont le mouvement syndical fait partie, qui aspirent à une plus juste répartition des richesses, doivent se fédérer pour construire des alternatives, proposer un autre projet de société autour de services publics renforcés et nouveaux, afin de redonner espoir en un avenir, collectif, porteur de solidarités.

A cet égard, le SNEP, dans la FSU, souhaite donner des suites au 03 Février, au 09 Avril en s'inscrivant dans une bataille à plus long terme. C'est dans cet esprit que nous appelons à la mobilisation lors des manifestations du 1^{er} Mai et à participer à l'appel du collectif de « Convergence nationale de défense et de développement des services publics » : « Tous à Guéret les 13 et 14 Juin 2015 ! ». Parce que le maintien et le développement des services publics sont des éléments déterminants de l'égalité entre les territoires, parce que les Services Publics sont au cœur de notre syndicalisme et représentent un enjeu de société déterminant dans la lutte contre les inégalités, cette manifestation nationale se doit d'être réussie.

⇒ **Lucile GRES**
secrétaire académique



⇒ SOMMAIRE

P.2 et 3 : Convergeons à Guéret !

P.4 : CTA du 11 mars 2015

P.5 : Corpo (mutations inter et intra)

P.6 : Corpo (sortants - résultats concours)

P. 7 : Corpo (entrants)

P.8 : Conseil Régional UNSS

P.9 : Déclaration SNEP au CRUNSS

P.10 et 11 : MGEN, évolution de l'offre

P.12 : Faites parler les chiffres !

Convergeons !

⇒ Guéret 2015 : Pour la reconquête et le développement des services publics

POURQUOI ? Pour prolonger les luttes des services publics ! Pour n'en citer que quelques unes récentes dans le département : l'Education, les services sociaux du Conseil Général, les Cheminots, l'Hôpital...

COMMENT ? En les faisant converger en un seul lieu, sous une forme médiatique par le nombre et la visibilité des thèmes. Mais aussi en rassemblant autour des fonctionnaires et agents de Services Publics, des Usagers et des Elus.

DANS QUEL BUT ? Appeler à toutes formes de convergence, pour briser l'isolement, et faire une démonstration de ce que peut être un TOUS ENSEMBLE !

La presse locale et notamment L'Echo a rappelé la situation faite à la Creuse en 2004-2005 (et suivantes) et la belle manière de réagir démocratiquement publiquement et massivement le 5 mars 2005). A partir de là le mouvement « CONVERGENCES POUR LA PROMOTION ET LA DEFENSE DES SP » est né. Toujours vivant il a décidé de revivifier les luttes et de produire un manifeste pour des services publics du XXIème siècle. (www.convergence-sp.org)

QUE POUVEZ -VOUS FAIRE ? En plus de votre action dans votre secteur :

Décider d'aller à Guéret le 13 juin, y débattre sur les stands des SP, vous restaurer, manifester l'après midi, faire la fête le soir !

Organiser votre déplacement avec des amis, des collègues, de la famille.

Vous inscrire dès maintenant auprès de Gérard Wermelinger (ge.wermelinger@orange.fr), afin de participer à une tâche matérielle afférente à la restauration (la Confédération Paysanne en sera le pivot, mais le Collectif Creusois a besoin de nous). Nous attendons 10.000 personnes ! Vous avez l'occasion de vivre une autre forme de lutte !

Faire un don ! Le point de chute vous sera donné ultérieurement ! Mais un «don fléché Guéret 2015» à votre syndicat me paraît tout à fait fonctionnel ! Mieux même : de nombreux petits dons de ce type réaliseront un vrai sondage d'envie de militer !

OU EN SOMMES NOUS ? Le Collectif départemental 87 est officiellement constitué depuis le 7 avril,. Son objectif est évidemment la réussite des 13 et 14 juin à Guéret.

Les services publics forts sont indispensables à toute alternative à l'austérité et à tout projet d'avenir si on veut assurer l'accès effectif aux droits, à la solidarité ,à la juste répartition des richesses ; faire prévaloir l'intérêt général, l'égalité femme-homme, sur les intérêts particuliers ; mettre en œuvre à l'opposé de l'actuelle réforme territoriale, l'égalité des citoyens, un renouveau de la démocratie ; défendre reconquérir développer la Sécurité Sociale ; engager sérieusement la transition énergétique. Pour cela il nous faut renforcer les résistances sociales. Alors ? Pas d'hésitation !

Tous les militants comptent sur vous ! Manifestez vous !

⇒ Gérard
WERMELINGER



Les services publics sont plus que jamais utiles. La protection sociale joue un rôle majeur d'amortisseur social dans la crise qui nous frappe. Des services publics forts sont indispensables à toute alternative à l'austérité et à tout projet d'avenir, si on veut :

- Assurer l'accès effectif aux droits, la mise en œuvre des solidarités, une juste répartition des richesses ;
- Faire prévaloir l'intérêt général, l'égalité des femmes et des hommes et l'Humain sur les intérêts particuliers ;
- Mettre en œuvre, à l'opposé de l'actuelle réforme territoriale, un aménagement équilibré du territoire, l'égalité des citoyens, un renouveau de la démocratie ;
- défendre, reconquérir, développer la Sécurité Sociale ;
- Engager sérieusement la transition écologique.

Or, le gouvernement poursuit la politique de baisse de la dépense publique menée par ses prédécesseurs. Il considère les services publics, nationaux et locaux, ainsi que les droits sociaux comme une charge insupportable. Plutôt que de s'attaquer, pour les financer, à la fraude, à l'évasion fiscale et à la charge induite de la dette, aux profits exubérants des multinationales, des banques, et de procéder à une véritable réforme fiscale, promise mais jamais réalisée, il procède à leur démantèlement en les privatisant et en rognant sans cesse sur leur qualité et leur proximité.

Aujourd'hui, nous, citoyen-ne-s, élu-e-s, salarié-e-s, usagers-ères, organisations syndicales, associatives et politiques, collectifs et



coordinations, appelons à organiser la reconquête des politiques publiques, des services publics et de la sécurité sociale, à renforcer la résistance sociale dans les différents territoires et à la faire converger.

En mars 2005, après une action symbolique de démission collective des élus une manifestation nationale convergeait à Guéret (Creuse) pour des services publics de proximité, qui assurent l'unité et l'égalité de tous nos territoires. 10 ans après, il est nécessaire de multiplier par 10 l'ampleur de notre action commune.

TOUTES ET TOUS A GUERET

**LE 13 JUIN 2015
POUR UNE MANIFESTATION
NATIONALE !**

**LE 14 JUIN 2015
POUR LE LANCEMENT D'ASSISES
NATIONALES ET D'UN NOUVEAU
MANIFESTE DU XXIème SIECLE**

**www.convergence-sp.org
convergenceservicespublics@gmail.com
07-81-58-32-16**

A l'appel de : FSU, Union Syndicale Solidaires, UGFF-CGT, Fédération des Services Publics-CGT, FNME-CGT, Fédération CGT Equipement-Environnement, SYAC CGT, CGT Banque de France, FERC-CGT, Fédération CGT des Cheminots, SNA Concurrence Consommation Répression des Fraudes CGT, Syndicat CGT des Finances Publiques, l'Union Fédérale des retraités de la Police nationale CGT, Sud PTT, Sud Rail, Sud-Santé Sociaux, Sud-Santé Solidaires AHP, Solidaires Finances publiques, Sud Collectivités territoriales, Solidaires Douanes, Confédération paysanne, CGT LILLE, Coordination Eau Bien Commun France, Coordination Nationale des Comités de défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité, Convergence nationale Rail, Collectif « La santé n'est pas une marchandise », Coordination Eau IDF, Coordination nationale des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception, Association d'usagers pour la Défense du Service Public du pays de Luçon, Association de défense des Services Publics et de leurs usagers-Hautes-Alpes, Col-

lectif 37 notre santé en danger, Collectif des résistances en Comminges, Collectif nantais pour le droit à la santé et à la protection sociale pour toutes et tous, Collectif de défense et de développement des services publics (CDDSP) de l'Ardeche, CDDSP Combrailles, CDDSP Corrèze, CDDSP Creuse, CDDSP Hautes Pyrénées, Comité de vigilance pour le maintien des services publics de proximité Lure-Luxeuil (Haute-Saône), Convergence Services Publics d'Indre et Loire, Vivent les services publics Bouches-du-Rhône, Appel des Appels, ATTAC, AITEC, CNAFAL, Droit au Logement, Fondation Copernic, Réseau Éducation populaire, Résistance Sociale (RESO), UFAL, Union nationale des retraités et des personnes âgées, ANECR, Cap à Gauche en Corrèze, Démocratie et Socialisme, Gauche Avenir, Maintenant la Gauche, Ensemble!, EELV, Gauche Unitaire, Jeunes Ecologistes, Mouvement Jeunes Communistes de France, NPA, PCF, PCOF, PG, République et Socialisme...

Comité Technique Académique

⇒ Créations / suppressions de postes : CTA du 11-03-2015

- En EPS, le Recteur supprime 6 postes pour la rentrée 2015 :

- Collège Rollinat Brive (Mesure de Carte Scolaire)
- Collège d'Ussel (Poste Vacant)
- Collège de Neuvic (Rouvert en poste à profil)
- Collège de Felletin (Poste Vacant)
- LMB Felletin (Poste Vacant)
- Lycée Bourdan (Réouvert en poste à profil)

- ... et propose une ouverture :

- Collège Maurois à Limoges

- **Dialogue social** : Malgré nos arguments en la faveur du maintien de ces postes, **le Recteur n'est revenu en arrière sur aucune de ces décisions**. C'est une première, qui révèle une bien triste conception du dialogue social !

- **Forfaits d'AS** : D'une manière générale, nous avons dénoncé le fait que ces suppressions de postes **mettent à mal la continuité du service public en matière de sport scolaire**. Une suppression de poste occasionne la suppression d'un forfait d'AS. Nous avons défendu l'idée du maintien du forfait dans les BMP restants, il reviendra aux collègues des établissements concernés d'être vigilants et de nous tenir informés du devenir de ces forfaits !

- **Ruralité** : Nous avons également dénoncé les suppressions particulièrement importantes en milieu rural, qui mettent en péril l'accès des jeunes à la pratique sportive et réduisent aussi la vitalité des districts. Par ailleurs, ces mesures révèlent un paradoxe dans la politique académique qui, d'un côté, donne une bonification de 100 points aux personnels affectés dans les établissements situés dans les zones rurales isolées (dont Felletin et Ussel font partie) pour essayer de rendre ces zones attractives, et de l'autre, supprime des postes, dont certains ont de gros besoins (15h ou 16h) sous couvert du fait qu'il est difficile de mettre en place des compléments de service. Or, les personnels qui viendront faire ces compléments (TZR ou non titulaires) seront face à la même problématique !

- **Analyse** : Le gouvernement a donné la priorité au financement de l'éducation prioritaire et de la formation des stagiaires. Si ces deux mesures constituent des avancées, elles ne permettent pas d'amélioration pour ceux qui en sont exclus. **Tout au long des différents CTA, la FSU a dénoncé cet état de fait** ainsi que le décalage entre les annonces gouvernementales de créations d'emplois qui ne se traduiront pas par des créations de postes, ni par une amélioration des conditions de travail des personnels. La rentrée 2015 s'effectuera par redéploiement ...

Suivez les informations sur notre
site SNEP académique,
régulièrement mis à jour !

⇒ **Lucile
GRES**
secrétaire académique



Corpo

⇒ Mutations inter-académiques

Le mouvement de cette année est historique, et comme nous l'avions annoncé, les barres d'entrée dans les académies ont sensiblement chuté, voire se sont effondrées comme celle de l'académie de Limoges, puisque le barème nécessaire cette année s'élève à 100pts.

Les principales raisons de la baisse des barres d'entrée sont au nombre de 3 :

- Le nombre important de stagiaires en France dû à l'augmentation des postes aux concours et au « concours exceptionnel » qui aura permis une plus grande ventilation dans les académies.
- La « remise en jeu » au mouvement intra des postes gelés cette année pour les stagiaires à temps plein ; car dorénavant ceux-ci seront tous affectés en établissement sur des supports de 8 à 9H plus 3H d'AS sur un semestre (à l'exception, sauf modification, de ceux justifiant d'une année et demie de service en tant que contractuel lors des 3 dernières années).
- Nos demandes répétées d'augmenter le calibrage des académies très déficitaires en terme de taux de remplacement (nombre de TZR / totalité des collègues), sachant que l'académie de Limoges était avant-dernière de toutes les académies métropolitaines sur ce critère.

Notre académie accueillera donc 33 entrants, dont, et c'est une nouveauté, certains collègues qui sont stagiaires dans notre académie cette année. A ceux-ci, il faut ajouter 3 réintégrations sur le département de la Haute-Vienne. C'est donc plus de 10% de l'ensemble des collègues de l'académie qui sera renouvelé cette année!

Vous trouverez ci-dessous l'historique des barres d'entrée depuis la mise en place du mouvement déconcentré en 2 temps:

ANNEE	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
BARRES	177	185	168	178	125	171.2	231.2	261.2	456.2	397.2	238.2	733	418	412.2	322	475	100
CALIBRAGE	16	7	18	35	28	20	17	3	0	11	15	3	8	5	5	7	29
ENTRANTS	24	21	25	38	38	29	39	15	8	19	27	5	14	8	13	10	33

⇒ Mutations intra-académiques

Concernant l'intra, certains entrants ont déchanté quand ils ont pris la mesure des possibilités réelles d'affectations: 36 entrants ou réintégrations, 1 mesure de carte scolaire pour « seulement » 23 postes (nous avons appris que le poste d'Edmond Perrier Tulle sera gelé pour y affecter 2 stagiaires l'an prochain !). L'académie gagnera donc de nombreux TZR (qui lui manquait !) : beaucoup des entrants même s'ils ne l'ont pas choisi arriveront donc sur un poste de TZR. Cette fonction n'est certes pas la plus confortable, mais elle est nécessaire pour assurer la continuité de l'enseignement. L'amélioration du mouvement est le fruit d'une bataille collective associant les équipes pédagogiques, les élus en CA et les élus du SNEP dans toutes les instances!

Le SNEP demande chaque année le retour à un mouvement national unifié en une phase, seul à même de pouvoir éviter ce genre de désagrément. Les 2 phases de mouvements et donc les affectations à « l'aveugle » étant génératrices d'incertitude, d'inquiétude et bien trop souvent d'amertume. Avec un mouvement en une phase, on mutait certes moins rapidement et moins souvent, mais on arrivait seulement là où on le souhaitait !

SORTANTS INTER 2015			
NOM	PRENOM	ACADEMIE d' AFFECTATION	SITUATION ANNEE 2014-2015
CADOT	BASTIEN	CRETEIL	Stagiaire
CHANVILLARD	JULIEN	TOULOUSE	Lycée Professionnel D. Gay BOURGANEUF
CHATARD	OCEANE VANILLE	CRETEIL	Stagiaire
COMBROUX	ELSA	CRETEIL	Stagiaire
FANJUL	KARINE	LIMOGES	Stagiaire Réservé
FERRIERE	STEPHANE	MONTPELLIER	Lycée Ventadour USSEL SPEA Pôle Espoir Rugby
GALLIEN	MARIE	CRETEIL	Stagiaire
GIROU	LUC	ORLEANS-TOURS	Stagiaire
GOUDAL	JEREMY	ORLEANS-TOURS	Stagiaire
HABBASSE	NORA	VERSAILLES	Stagiaire
LANDERO	JEREMY	CRETEIL	Stagiaire
LARCADE-BOURREE	MATHILDE	ORLEANS-TOURS	Stagiaire
LEBAS	ADRIEN	CRETEIL	Stagiaire
LENFANT	MARION	VERSAILLES	Stagiaire
MALITHE	JEREMY	ORLEANS-TOURS	Stagiaire
MARTINET	STEPHANE	GRENOBLE	Collège Ronsard LIMOGES
MARTINEZ	CARINE	TOULOUSE	EREA MEYMAC
OLLIER	JULIEN	ORLEANS-TOURS	Stagiaire
RASSE	ADELINE	ROUEN	Stagiaire
REDONDEAUD	FRANCK	LIMOGES	Stagiaire Réservé
ROBERT	SYLVAINE	LIMOGES	Stagiaire Interne
TORTIA	STEPHANE	CRETEIL	Stagiaire

22 collègues quittent l'académie, dont 18 stagiaires. Notons que 3 d'entre eux sont aussi « entrants ». 4 collègues en poste obtiennent les académies qu'ils souhaitaient. Nous souhaitons à tous bon vent vers leurs nouvelles affectations.

⇒ **CONCOURS**

Admissions au CAPEPS Réservé: Gérald Facque et Romain Gaillard.
Admission à l'Agrégation Interne : Franck CHENAVIER.

Félicitations à eux !

Admissibilités au CAPEPS Interne : Eric BARNAUD et Patrick VIGNERIE

Le SNEP souhaite courage et réussite à tous les candidats !

ENTRANTS INTER 2015

ACADEMIE ORIGINE	NOM	PRENOM	ACADEMIE ORIGINE	NOM	PRENOM
CRETEIL	AUFFRET	PHILIPPE	VERSAILLES	LACHAUD	LISE
VERSAILLES	BOARETTO	WILLIAM	AMIENS	LAJEUNIE	MATHILDE
VERSAILLES	BRUSQ	MELODIE	AMIENS	LASCOUX	JEREMY
MONTPELLIER	CADAMURO	YANNICK	PARIS	LE DUC	OLIVIER
CRETEIL	CHAUZY	REMI	ORLEANS-TOURS	LESPINASSE	AMANDINE
VERSAILLES	CHENE	JULIEN	VERSAILLES	NOVA	DELPHINE
AMIENS	DELPAS	JEAN-CHARLES	ROUEN	PICHON	BARBARA
AMIENS	DOMONT	FREDERIC	LIMOGES	REDONDEAUD	FRANCK
TOULOUSE	DUFOUR	LOUIS	VERSAILLES	RESTOIN	CLAIRE
LIMOGES	FANJUL	KARINE	LIMOGES	ROBERT	SYLVAINE
VERSAILLES	FREICHINIER	YOHAN BERNARD	VERSAILLES	ROUX	MELANIE
ORLEANS-TOURS	GRACIEUX	GREGORY	TOULOUSE	SAVALL	GENEVIEVE
VERSAILLES	GRZEGORCZYK	ALEXANDRE	CRETEIL	SCAFONE	ANDY
TOULOUSE	GUIRAUD	ALICE	TOULOUSE	TONNELAT	JONATHAN
CRETEIL	IVANES	ARTHUR	VERSAILLES	VIRONDEAU	ADRIEN
VERSAILLES	KOOB	KARIM	AMIENS	VIVIEN	CELINE
			VERSAILLES	WAGLER	NICOLAS
REINTEGRATIONS					
POLYNESIE	FABRE	DOMINIQUE	LIMOGES	CHURLET	MATHIEU
POLYNESIE	LEVAIQUE	ERIC			

Plus de 60 collègues nous ont contactés lors de la phase de vœux et barèmes, le nombre de postes vacants et d'entrants relativement important laissant augurer d'un mouvement intra beaucoup moins cloisonné que les années précédentes.

Nous rappelons suite à plusieurs interpellations que nous ne diffusons pas les barèmes des uns et des autres, c'est un positionnement à la fois réglementaire et éthique et qu'en tout état de cause nous ne pouvons augurer de ce que sera le mouvement (ni nous, ni personne), trop de paramètres intervenant que nous ne maîtrisons pas...

Nous encourageons tous les collègues demandeurs à nous faire parvenir leur fiche syndicale (cf. sites du SNEP-Limoges et National) afin de préparer au mieux le GT vœux et barèmes du 19 mai.



Jean-Tristan Auconie



Conseil Régional UNSS

⇒ Orientations académiques et budget

Instance dont le Recteur est le président de droit, le conseil régional de l'UNSS a pour objectif de fixer les orientations académiques en terme de Sport Scolaire du 2nd degré. Il se prononce également sur les bilans financiers et prévisionnels du service régional académique (si le CR UNSS sur le budget se tient depuis deux ans, c'est grâce à l'insistance et à la pugnacité du SNEP, pour faire respecter les textes et le fonctionnement démocratique l'UNSS).

A cette occasion, l'ensemble des membres du CRUNSS s'est inquiété des éventuelles conséquences de la nouvelle régionalisation : si la subvention du nouveau Conseil Régional (regroupant Aquitaine – Limousin – Poitou-Charente) venait à diminuer, l'impact serait immédiat et surtout destructeur pour le Sport Scolaire. Celle-ci forme effectivement une part importante (30 000€) des recettes du Service Régional UNSS. Le SNEP-FSU sera évidemment très vigilant sur ce point, et saura faire entendre sa voix auprès du futur président de Région. L'académie de Limoges a ses spécificités (ruralité, établissements éloignés, mais aussi des taux de licenciés importants) : ce sont bien les atouts et les bienfaits reconnus du Sport Scolaire et des rencontres UNSS qui doivent guider les choix budgétaires, et non une politique d'économies de moyens qui ne peut être que néfaste pour ce formidable outil de démocratisation du sport.

La question de la possibilité d'ouvrir des options EPS dans les lycées professionnels a été soulevée. Si cette ouverture n'est pour l'instant pas offerte, là encore l'ensemble des membres a reconnu que cela participerait non seulement à réussite des

élèves, mais aussi à la promotion des LP.

Concernant le financement des Sections Sportives Scolaires, une réunion sera organisée en juin pour en discuter : les trois départements ont en effet des politiques différentes en la matière, et le Service Régional souhaite demander leur avis à l'ensemble des professeurs coordonnateurs de SSS. Le SNEP-FSU, en tant que seul syndicat représentatif en EPS au niveau académique, a demandé à faire partie de cette consultation pour pouvoir également porter la parole de l'ensemble des autres collègues.

L'ouverture de la Section Sportive « échecs », prévue pour la rentrée prochaine, a à aussi fait débat. Les élus des AS et le SNEP ont pointé l'incongruité de cette mesure : si l'intérêt du jeu d'échecs pour les élèves n'est pas du tout remis en cause, la place de « sport » qui lui est officiellement donnée est une provocation. A l'heure où le gouvernement pointe la sédentarité de la population, au moment où l'UNSS redit la place primordiale de la rencontre, le recteur décide tout simplement de mettre en avant une activité qui se pratique assis, et qui peut même se jouer face à un ordinateur... ! Le pire, c'est que des moyens pris sur le budget académique de l'UNSS seront donnés pour organiser les « compétitions » (qui étaient jusque-là très bien prises en charge par la fédération du jeu d'échecs). Les collègues qui ont demandé l'ouverture d'une section (vraiment) sportive apprécieront.

⇒ **Dominique Parvillé**



Le sport scolaire



Un droit pour tous

Elections UNSS !

En septembre prochain seront organisées les élections des élus des Associations Sportives. Le SNEP-FSU, toujours force de proposition en la matière, invite les professeurs d'EPS qui souhaiteraient porter la voix de leurs collègues lors des Conseils Départementaux de l'UNSS à se manifester !

⇒ Déclaration liminaire faite par le SNEP :

Le sport scolaire se porte bien. Il multiplie les innovations et engrange des réussites. Première Structure Sportive Féminine, il répond à une forte demande sociale et suscite l'adhésion de nombreux jeunes. Pour la 3^{ème} année consécutive la barre d'un million de licenciés est franchie. Dans ce sens, les engagements pris par la Ministre, lors du Conseil d'Administration du 08 Janvier 2015, ont été accueillis très favorablement par la profession : diminution par deux du coût du contrat pour les établissements REP+ et pour les LP de l'enseignement prioritaire, augmentation de la subvention à l'UNSS pour 2015. Néanmoins, les AS sont de plus en plus nombreuses à rencontrer des difficultés financières et à mettre en cause l'imposition des contrats licences. Il nous paraît indispensable que toutes les AS puissent disposer de la possibilité d'opter pour l'achat de licences soit individuelles, soit en contrat normal. Une révision des paramètres de calcul pour les LP et lycées doit également être envisagée.

Au niveau académique, nous déplorons, une nouvelle fois, les difficultés rencontrées par plusieurs TZR, lors de la dernière rentrée, dans l'attribution des forfaits d'AS. Malgré la parution du décret du 7 mai 2014 et la note de service du 28 mai 2014 précisant la nouvelle réglementation pour le sport scolaire, il aura encore fallu intervenir auprès de vos services pour que les textes réglementaires soient respectés et que chaque enseignant d'EPS ait accès aux 3 heures forfaitaires d'animation du sport scolaire. A ces difficultés, s'ajoutent celles de plusieurs enseignants d'EPS empêchés de mener à bien leur mission, puisque pour la 2^{ème} année consécutive, certains chefs d'établissement ont refusé d'assurer la présidence des AS. Il s'agit d'un véritable travail de sape et de blocage du sport scolaire de la part du SNPDEN, dont les propos scandaleux qui ont été tenus quant à la professionnalité des enseignants d'EPS (« il ne pourrait plus y avoir de participation aux compétitions extérieures mais ce qui ne désolera pas forcément tous les professeurs d'EPS »), n'ont d'égal que l'irrespect total de la réglementation par ceux qui sont censés en garantir son application. Nous souhaiterions, Monsieur le Recteur, une intervention ferme en direction des personnels de direction, rappelant l'article R 552-2 du Code de l'Education, comme vous l'aviez fait l'année dernière, afin de les rappeler à leurs obligations.

Nous voulons également aborder dans cette introduction la question des cadres, dont le décret a fixé le retour à l'Education Nationale et rappelons la demande du SNEP FSU de réintégration de tous ceux qui sont encore détachés. Ils seront au nombre de quatre lorsque le dernier (Directeur régional de l'UNSS) sera nommé conseiller technique auprès de vous, Monsieur le Recteur. Nous nous réjouissons de savoir que leur expertise enrichira le fonctionnement des services qui auront à travailler avec eux. En aucun cas, leurs missions ne sauraient être autres que celles qui sont nécessaires à la vitalité, au développement et au bon fonctionnement de l'UNSS et du sport scolaire dans son ensemble. Par ailleurs, la fonction de coordonnateur de district UNSS doit être réaffirmée, ainsi que son indemnisation.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires,

nous demandons que soit établi un bilan, pour évaluer l'impact sur l'accès aux installations sportives, les transports et par voie de conséquence sur la pratique des AS.

En outre, par un courrier national à destination de M. Ribieras (DAGRH du ministère de l'Education Nationale), le SNEP FSU a fait savoir son inquiétude relative au choix de l'UNSS de faire la promotion du jeu d'échecs. Celui-ci n'est pas enseigné en EPS, à la fois éloigné des finalités et objectifs de l'EPS et absent des programmes de la discipline. Il trouble l'identité même du sport scolaire. Nombre d'enseignants d'EPS-animateurs d'AS ne comprennent pas et rejettent cette orientation prise par la direction nationale UNSS. Si les jeux d'échecs ont un intérêt certain pour les jeunes, les compétences et capacités décrites dans la convention MEN-FFE ne sont ni celles développées prioritairement par l'EPS, ni par les APSA pratiquées dans les AS. Les jeux d'échecs doivent se développer dans un autre cadre que celui du sport scolaire, des sections sportives scolaires, des options facultatives EPS. Le sport scolaire a une identité bien particulière. Il regroupe des APSA et des formes de pratiques d'entraînement, de rencontres et de compétitions pour favoriser la pratique physique du plus grand nombre et l'exercice des responsabilités dans ces mêmes pratiques. Sans pratique physique et motrice conséquente, nous estimons que les jeux d'échecs n'ont pas leur place dans le programme UNSS, ni dans les sections sportives scolaires. Leur intégration est pour nous une dérive parce qu'elle éloigne les jeunes licencié-e-s de la pratique physique.

Nous profitons de cet échange pour vous demander également, dans le respect du fonctionnement démocratique de notre association, de consulter les instances de l'UNSS (dont les CD, et le CR) sur l'opportunité et le bien-fondé de l'intégration de tout nouveau sport dans le programme UNSS.

Pour conclure, nous rappelons que la profession, par ses votes, vient de conforter le SNEP-FSU dans la place incontournable qu'il occupe dans le système éducatif français et tout particulièrement dans le champ de l'Education Physique et Sportive, du sport scolaire du second degré et de l'UNSS. En affichant clairement et publiquement ses positions et ses revendications, en écho aux préoccupations et aux attentes des collègues et en résonance avec sa conception du service public d'éducation, du sport scolaire du second degré et de l'UNSS, le SNEP-FSU a obtenu un soutien massif et indiscutable des enseignants d'EPS : 82% des suffrages exprimés pour l'élection de la Commission Administrative Paritaire Nationale des professeurs et CE d'EPS et 100% au niveau académique, ainsi que près de 77% pour l'élection des représentants des cadres.

Nous espérons que la voix des personnels sera respectée et entendue par toutes les autorités, dans toutes les instances où le SNEP-FSU les représente.

MGEN

⇒ Evolution de l'offre

Au moment où, du fait de la mondialisation et de l'hégémonie d'une économie ultra libéralisée, les inégalités sociales s'accroissent d'une manière inégalée depuis la Libération, la pauvreté augmente, l'accès aux soins est de plus en plus difficile pour un nombre toujours plus important d'individus, le bureau national de notre mutuelle envisage de bouleverser le système de solidarité qui fonde la MGEN.

Certes, ces dernières années des coups de canif avaient été portés aux principes fondateurs de notre mutuelle – les adhérents étant égaux devant la maladie, ils doivent l'être dans l'accès aux soins aussi chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins- :

- existence d'un plancher et d'un plafond encadrant les cotisations,
- création de trois tranches de cotisation,
- création de MGEN-Filia et de son système de cotisations fondées uniquement sur l'âge,
- création de l'offre d'entrée Mgénération...

Le 11 avril prochain, lors de l'AGE, un pas risque d'être franchi qui signera la fin de notre conception de la solidarité et celle d'une des dernières mutuelles vertueuses (la dernière ?), la MGEN.

Le projet qui sera soumis au vote n'a que très parcimonieusement été présenté aux adhérents et aux militants, notamment lors des « Rencontres Mutuelles » ; il prévoit une véritable révolution : la cotisation sera en partie calculée sur l'âge avec une surcotisation à 70 ans (et une autre à 80 ans) et l'offre globale sera déclinée en 4 options aux conte-

nus et tarifs différents : ainsi l'offre restera globale... mais elle sera plus globale pour ceux qui pourront payer plus et moins pour les plus défavorisés d'entre nous : la MGEN pratiquera alors ce qu'elle a toujours dénoncé, l'individualisation chère aux sociétés d'assurance. Ce sera la fin –même si nos responsables s'en défendent- de la solidarité inter-catégorielle et intergénérationnelle.

Cette orientation est à mettre en perspective avec d'autres évolutions récentes et des projets plus ou moins diffusés :

- modification de l'organisation politique de la mutuelle actée à l'AG de 2013,
- refus réitéré de manière péremptoire par Roland Berthilier lors de l'AG de 2013 de revenir sur la décision de rendre inéligibles les adhérents ayant plus de 65 ans –on comprend mieux pourquoi lorsqu'on voit la manière dont on envisage de traiter les vieux dans la nouvelle offre !-,
- évolution de la communication : publicité associée à Météo-France, entreprise qui n'a pas grand' chose à voir avec les objectifs de la MGEN, élimination des photos de vieillards des documents...
- l'insistance dans les réunions sur le coût des retraités sans jamais tenir compte du fait qu'ils ont été jeunes ni de dire ce que les chiffres montrent : les enfants coûtent plus chers à la mutuelle que leurs grands parents...

- Le rapprochement avec Harmonie jadis adversaire d'Unité (donc de la MGEN) au sein de la Mutualité, mutuelle qui se targue d'aider les patrons (pub sur France Inter juste après la météo...) et dont les offres servent en partie de modèle à ce qui nous serait proposé en 2016,

(Suite page 11)

- Les rumeurs de projets de disparition des sections départementales et des comités de section au détriment de ce qui restait de démocratie et de vie militante, le remplacement des directeurs-collègues au profit de professionnels de l'assurance -qu'on ira débaucher à prix d'or chez Allianz ?- à la tête de grandes sections régionales, et tout ce que les adhérents et les militants ignorent car l'information est pour le moins insuffisante : *Valeurs Mutualistes* n'a toujours pas présenté les projets qui seront soumis au vote le 11 avril et aucune AG départementale ne préparera cette AGE...

Thierry Baudet remarque avec justesse dans *Valeurs Mutualistes* de mars/avril qu' « aujourd'hui, les clignotants de l'accès aux soins alertent » et que « sept Français sur dix auraient déjà renoncé à des soins médicaux » : la nouvelle offre en donnant plus à ceux qui en ont les moyens et moins aux plus démunis ag-

gravera cette situation. Il est urgent d'organiser un vrai débat, de rappeler nos valeurs auprès de nos adhérents, d'ouvrir notre mutuelle et de renoncer à ce qui risque d'être un véritable abandon de nos principes fondateurs.

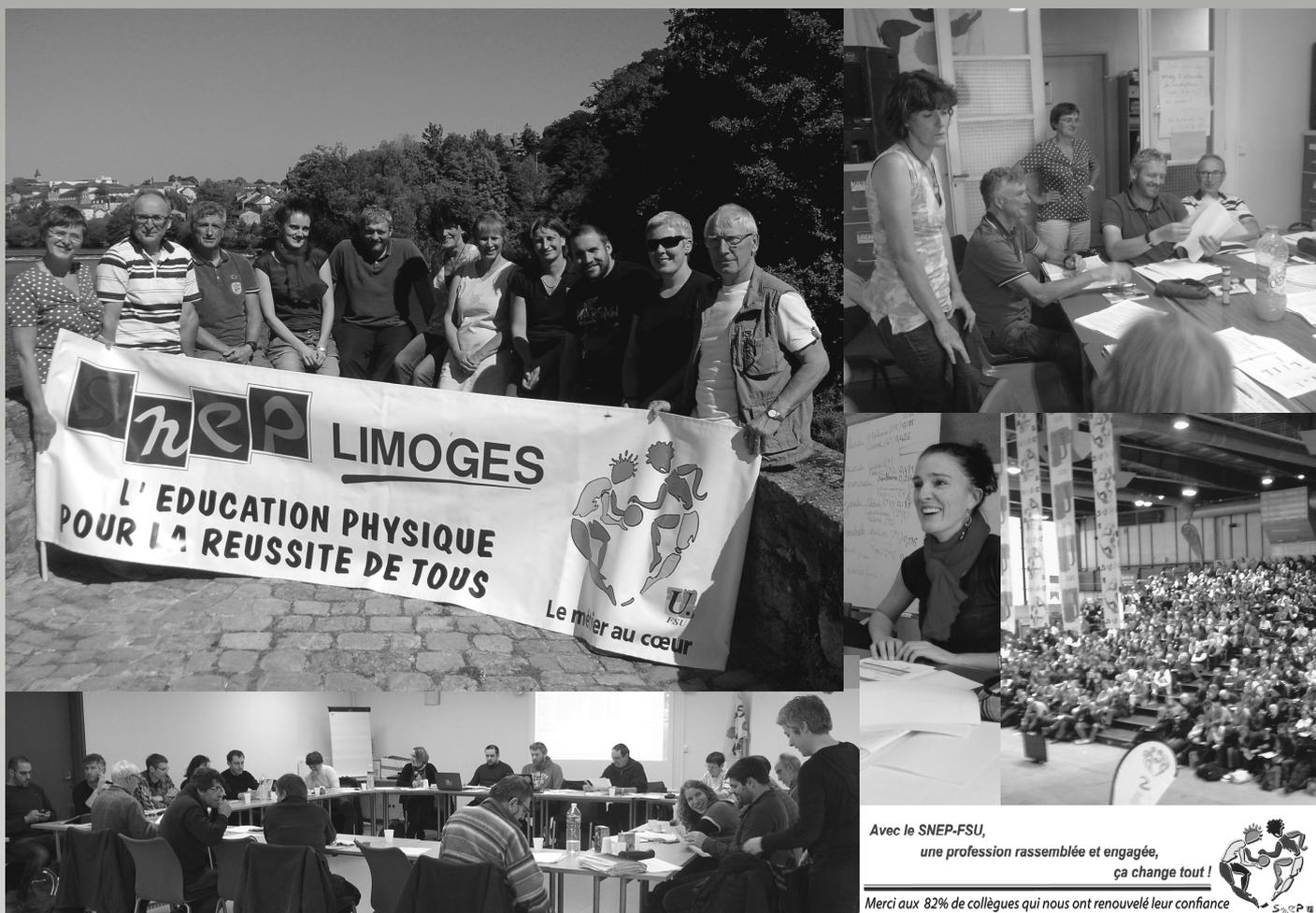
Christian BARITAUD, militant syndical, militant mutualiste, ancien président de la section MGEN 87 (christian.baritaud@wanadoo.fr)

Gérard BOMBEL, militant syndical FGR-FP, militant mutualiste, (gerard.bombel@orange.fr)

Marie-Mélanie DUMAS, militante syndicale, membre du comité de section MGEN 87 (dumas.marie-mail@wanadoo.fr)

Jean-Claude MATHIVET, militant syndical, militant mutualiste, ancien vice-président de la section MGEN 87 (jean-claude.mathivet@orange.fr)

Gérard WERMELINGER, militant syndical SNEP-FSU et FGR-FP, militant mutualiste (ge.wermelinger@orange.fr)



Avec le SNEP-FSU,
une profession rassemblée et engagée,
ça change tout !
Merci aux 82% de collègues qui nous ont renouvelé leur confiance



Faites parler les chiffres !

10.5

Le nombre d'heures d'EPS qui étaient prévues par la première mouture de la réforme du collège. Mais le poids du SNEP-FSU a pesé une nouvelle fois : les 4h en 6ème, 3h en 5ème / 4ème / 3ème sont finalement conservés. Nous continuerons malgré tout de réclamer plus et mieux d'EPS pour tous, collégiens comme lycéens.

100

En points, la barre d'entrée historiquement basse pour entrer dans l'académie de Limoges au mouvement inter-académique. Du jamais vu depuis que le mouvement est en deux phases (les raisons expliquées en pages corpo). Ce sont ainsi 33 nouveaux collègues (+3 réintégrations) qui seront limousins à la rentrée prochaine !

13.06

Le jour de la manifestation nationale de soutien aux Services publics, à Guéret. 10 ans

après la démission collective des élus, le mouvement Convergences a choisi symboliquement de revenir en creuse pour lancer des Assises Nationales.

6

Le nombre de postes EPS supprimés à la rentrée prochaine, et ce alors que l'académie était pourvue de 12 Equivalents Temps Plein supplémentaires (toutes disciplines confondues) par rapport à 2014. L'Education Prioritaire et les stagiaires, c'est très bien... mais c'est encore trop loin du compte !

49.3

Comme l'article de la constitution qui permet au gouvernement de passer outre le vote du parlement. Vous avez dit passage en force ?

1

Le pourcentage de la population mondiale qui détiendra l'an prochain autant d'argent et de patrimoine que les 99% restants... Aujourd'hui, les 80 personnes les plus riches de la planète détiennent ainsi autant que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres ! Ce n'est décidément pas la crise pour tout le monde...

82

Le pourcentage de collègues au niveau national qui a voté SNEP lors des Elections Professionnelles de décembre dernier. Un chiffre qui a pesé et qui pèse constamment dans le rapport de force. Dernière preuve en date : le recul du ministère dans la baisse programmée des horaires EPS au collège.

1 000 000

La barre une nouvelle fois franchie du nombre de licenciés à

l'UNSS ! Première fédération féminine ! Des milliers de rencontre le mercredi, de Paris... jusqu'aux coins les plus reculés de la France ! Vive le Service Public du Sport Scolaire !

Le SNEP Limoges, c'est aussi 1 site internet (www.snepfsu-limoges.net), 6 bulletins par an, une quinzaine de fils infos et une vingtaine de collègues concernés par les Conseils Académiques, réunis environ tous les 2 mois !

Si vous aussi vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, si vous voulez faire entendre votre voix, participer aux débats ou venir donner un petit coup de main, rejoignez-nous !